

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord dessert une population d'environ 90 000 habitants sur un territoire s'étendant de Tadoussac à Blanc-Sablon (près de 1 300 km de littoral), en passant par l'Île d'Anticosti et les villes nordiques de Fermont et de Schefferville.

Le CISSS de la Côte-Nord est responsable de planifier, coordonner, organiser et offrir des services sociaux et de santé à l'ensemble de la population de la région. Il compte une cinquantaine d'installations et regroupe près de 4 000 employés.

Numérissez pour accéder



à la section Web Santé mentale

Ce programme spécialisé d'intervention rapide et intensive pour les premiers épisodes psychotiques est centré sur la personne, l'écoute, l'information, la sensibilisation, l'intégration sociale, la détection rapide et l'accessibilité aux services.

Votre implication fera la différence dans ce cheminement.

Au plaisir de vous rencontrer et de travailler avec vous selon l'horaire que nous allons établir ensemble.

Intervenant(e) :

Coordonnées :



PROGRAMME PREMIER ÉPISODE PSYCHOTIQUE (PPEP)

Pour toute urgence psychosociale



INFO-SOCIAL
811, OPTION 2

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

Québec

DIRECTION DES PROGRAMMES SANTÉ MENTALE, DÉPENDANCE ET ITINÉRANCE

Québec

Le PPEP, c'est quoi?

Le programme de **premier épisode psychotique (PPEP)** offre des services personnalisés de soutien, de réadaptation et d'accompagnement au sein du milieu de vie de la personne et de la communauté.

L'orientation donnée à ces services s'inscrit dans un cheminement vers le rétablissement auquel chaque personne aspire et donne un véritable espoir en leurs capacités et leurs projets de vie.

La psychose est un état qui provoque des troubles sévères tels que des pertes de contact avec la réalité, des bouffées délirantes et des idées irrationnelles. La personne ne sait plus, par moments, ce qui est réel et ce qui ne l'est pas. Elle peut également vivre avec des hallucinations visuelles et auditives.

Principaux objectifs du PPEP

- Réduire la durée de la psychose non-traitée;
- Minimiser l'impact d'un premier épisode psychotique sur la personne et son réseau;
- Assurer le traitement d'un premier épisode psychotique et assurer la continuité des soins.



Critères d'admissibilité

- Être âgé entre 12 et 35 ans;
- Être volontaire;
- Présenter un premier épisode de psychose, incluant tout type de psychose confondu (psychoSES affectives et non-affectives et psychoSES induites par les substances), à l'exception des psychoSES secondaires à un trouble physique;
- Présenter des risques accrus de psychose tels que des symptômes transitoires ou atténués ou des composantes qui laissent suspecter une possible psychose ou un parent du premier degré atteint de psychose ou de schizophrénie;
- L'épisode doit n'avoir jamais été traité ou avoir reçu moins de 12 mois de traitement (pharmacologique ou psychosocial).

Suivi au PPEP

- La durée du suivi sera déterminée de concert avec le professionnel responsable du dossier;
- Les rencontres auront lieu de 2 à 4 fois par mois dans le milieu de vie ou dans tout autre endroit choisi;
- Les objectifs du suivi seront discutés pour qu'ils correspondent aux besoins et aux buts souhaités;
- Accès facile et sans délai d'attente.

Exemples de services offerts

- Accompagner et soutenir dans toutes les grandes sphères de vie en visant un rétablissement fonctionnel au niveau :
 - Milieu de vie;
 - Finances;
 - Travail-études;
 - Réseau social;
 - Santé physique;
 - Santé mentale;
 - Loisirs.
- Assurer un soutien aux membres de l'entourage



Le rétablissement est un processus qui permet à la personne de **reprendre le pouvoir sur sa vie**. C'est la découverte de soi, de ses capacités et de ses rêves malgré la présence d'un trouble de santé mentale.